



PREFETE DU TERRITOIRE DE BELFORT

Préfecture

Belfort, le 4 janvier 2018

Service d'animation des politiques publiques
interministérielles
Bureau de l'environnement

La préfète du Territoire de Belfort
à
Monsieur le Maire de Belfort

Objet : Aménagement des berges de la Savoureuse - Avis de l'autorité environnementale
MRAE

P.J. : 1

Pour faire suite à l'arrêt du 6 décembre 2017 du Conseil d'Etat, la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) a été saisie en qualité d'autorité environnementale sur le dossier d'autorisation unique relatif au projet d'aménagement des berges de la Savoureuse.

Je vous remercie de bien vouloir joindre ce nouvel avis, en date du 4 janvier 2018, au dossier d'enquête publique.

Pour la Préfète, et par délégation
le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet


Matthieu BLET

